

Déclaration ministérielle de la CCE 2025

Trente-deuxième session ordinaire du Conseil de la Commission de coopération environnementale

Les ministres de l'environnement d'Amérique du Nord réaffirment leur engagement à renforcer la coopération en matière d'environnement

Mexico (Mexique), le 25 juillet 2025 – Dans le cadre de l'*Accord Canada–États-Unis–Mexique* (ACEUM, accord commercial entre le Canada, les États-Unis et le Mexique) et de l'*Accord de coopération environnementale* (ACE), nous, Alicia Bárcena, titulaire du *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique, Semarnat), Michael Bonser, sous-ministre adjoint délégué, Environnement et Changement climatique Canada; et Lee Zeldin, administrateur, *US Environmental Protection Agency* (agence de protection de l'environnement) des États-Unis, en tant que membres du Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE), sommes réunies à Mexico à l'occasion de la session ordinaire annuelle de 2025 du Conseil. Cette session avait pour thème « Le lien entre l'économie circulaire et les solutions fondées sur la nature en Amérique du Nord ».

- **Reconnaissant** qu'au cours des trois dernières décennies, la CCE s'est établie comme une efficace plateforme trilatérale nord-américaine de coopération, de collaboration et d'échanges entre les gouvernements et leurs collectivités, les particuliers, les organisations de la société civile et le secteur privé sur les enjeux environnementaux;
- **Reconnaissant également** la nécessité de préserver et de gérer de manière responsable et efficace les ressources naturelles de la région pour concrétiser la protection de l'environnement et le développement économique;
- **Tenant compte** du fait que des politiques environnementales saines qui encouragent des mesures de conservation responsables sont indispensables pour atteindre des niveaux plus élevés de bien-être et de développement dans nos pays;
- **Reconnaissant également** qu'un environnement sain fait partie intégrante d'économies prospères;

Les membres du Conseil de la CCE ont convenu de prendre les mesures suivantes :

1. **Promouvoir** des méthodes de conservation et de recyclage dans la région nord-américaine au moyen du projet trilatéral « WaterWISE : Integrated Water/Wastewater Solutions for Effectiveness » (solutions intégrées de gestion de l'eau et des eaux usées pour l'efficacité). Ce projet vise à élaborer des stratégies de traitement décentralisé des eaux usées, afin de traiter l'eau selon des normes de qualité.
2. **Lancer** le huitième cycle du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE), sous le thème « Stratégies communautaires d'économie circulaire pour améliorer le bien-être local et l'environnement ». Ce partenariat vise à promouvoir la conservation et le recyclage.
3. **Amorcer** la révision quinquennale de l'*Accord de coopération environnementale* en vue d'améliorer l'efficacité de la CCE.
4. **Faire en sorte** que le processus de communications sur les questions d'application (processus SEM) continue de promouvoir la transparence, l'efficacité et la responsabilité entre les Parties, et de faire respecter les principes d'objectivité, de neutralité et d'impartialité.
5. **Élaborer** un plan stratégique 2026-2030 pour moderniser et rendre plus efficaces nos travaux de coopération régionale, et assurer un effet positif plus important et mesurable pour nos collectivités.
6. **Continuer de renforcer** les systèmes d'information environnementale, ainsi que les systèmes de surveillance communs et la production de données ouvertes, fiables et comparables sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord.
7. **Faciliter** la participation des peuples autochtones, de la société civile, du milieu universitaire, des jeunes, du secteur privé et des collectivités d'Amérique du Nord aux activités de la CCE.
8. **Promouvoir** une plus grande sensibilisation aux défis environnementaux communs et définir des solutions collaboratives.
9. **Continuer de promouvoir** le travail collaboratif afin de soutenir le renforcement des capacités institutionnelles et communautaires en Amérique du Nord.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL :

Michael Bonser

Gouvernement du Canada

Alicia Isabel Adriana Bárcena Ibarra

Gouvernement des États-Unis du Mexique

Lee Zeldin

Gouvernement des États-Unis d'Amérique